

**Fonds mondial pour la nature
Canada – World Wildlife Fund
Canada et Fondation du Fonds
mondial pour la nature Canada –
World Wildlife Fund Canada
Foundation
États financiers cumulés
30 juin 2016**



Le 18 octobre 2016

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de

**Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada et
Fondation du Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife
Fund Canada Foundation**

Nous avons effectué l'audit des états financiers cumulés ci-joints du Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada et de la Fondation du Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada Foundation (collectivement appelés ci-après « WWF-Canada »), qui comprennent l'état cumulé de la situation financière au 30 juin 2016, et les états cumulés des résultats et de l'évolution des soldes des fonds, des fonds de fonctionnement spécifiques et de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers cumulés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers cumulés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers cumulés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers cumulés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers cumulés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers cumulés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers cumulés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers cumulés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto, Ontario, Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863 1133, Téléc. : +1 365 8215 1499, www.pwc.com/ca/fr*

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers cumulés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers cumulés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de WWF-Canada au 30 juin 2016, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

PricewaterhouseCoopers LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

WWF-Canada

État cumulé de la situation financière

Au 30 juin 2016

(en milliers de dollars)

	2016 \$	2015 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 076	10 944
Comptes débiteurs (note 5 b))	798	316
Charges payées d'avance et autres actifs	560	508
	<hr/>	<hr/>
	9 434	11 768
Placements à long terme (note 4)	17 834	17 700
Immobilisations corporelles (note 6)	275	227
	<hr/>	<hr/>
	27 543	29 695
	<hr/>	<hr/>
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	1 939	1 702
	<hr/>	<hr/>
Soldes des fonds		
Fonds de fonctionnement		
Fonds non affectés	1 469	1 646
Fonds affectés	9 084	10 250
	<hr/>	<hr/>
	10 553	11 896
	<hr/>	<hr/>
Fonds de dons planifiés	641	1 111
	<hr/>	<hr/>
Fonds d'immobilisations		
Fonds en fiducie et autres fonds d'immobilisations (note 7)	14 135	14 759
Fonds d'immobilisations corporelles	275	227
	<hr/>	<hr/>
	14 410	14 986
	<hr/>	<hr/>
	27 543	29 695
	<hr/>	<hr/>

Engagements (note 11)

Approuvé par le conseil d'administration,

_____, administrateur _____, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers cumulés.

WWF-Canada

État cumulé des résultats et de l'évolution des soldes des fonds Exercice clos le 30 juin 2016

(en milliers de dollars)

					2016	2015
	Fonds de fonctionnement \$	Fonds en fiducie et autres fonds d'immobi- lisations \$	Fonds de dons planifiés \$	Fonds d'immo- bilisations corporelles \$	Total \$	Total \$
Produits						
Dons						
Particuliers	10 071	100	1 347	-	11 518	12 550
Sociétés	2 426	-	-	-	2 426	4 112
Fondations	1 330	-	-	-	1 330	1 888
Autres organismes sans but lucratif	239	-	-	-	239	185
Gouvernement	385	-	-	-	385	203
Famille de WWF (note 5 a))	2 641	-	-	-	2 641	2 374
Produits gagnés						
Promotion d'événements et droits	1 088	-	-	-	1 088	1 222
Revenu de placement	141	380	-	-	521	528
	18 321	480	1 347	-	20 148	23 062
Charges						
Mise en œuvre des programmes (notes 4 a) et 9)	11 276	-	-	-	11 276	9 838
Recherches et subventions	1 967	-	-	-	1 967	2 393
Sensibilisation à la conservation (note 9)	3 430	-	-	-	3 430	3 092
Lobbying	6	-	-	-	6	7
	16 679	-	-	-	16 679	15 330
Financement et administration (notes 4 a), 9 et 10)	5 587	65	357	-	6 009	6 060
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	124	124	138
	22 266	65	357	124	22 812	21 528
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges avant les variations de la juste valeur des placements	(3 945)	415	990	(124)	(2 664)	1 534
Variations de la juste valeur des placements	(24)	299	-	-	275	1 444
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges pour l'exercice	(3 969)	714	990	(124)	(2 389)	2 978
Soldes des fonds à l'ouverture de l'exercice	11 896	14 759	1 111	227	27 993	25 015
Virements interfonds	2 626	(1 338)	(1 460)	172	-	-
Soldes des fonds à la clôture de l'exercice	10 553	14 135	641	275	25 604	27 993

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers cumulés.

WWF-Canada

État cumulé des fonds de fonctionnement spécifiques et de l'évolution des soldes des fonds Exercice clos le 30 juin 2016

(en milliers de dollars)

						2016	2015
						Fonds affectés	
	Arctique	Océans	Eau douce	Mobilisation des communautés	Conservation à l'échelle mondiale	Fonds non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits							
Dons							
Particuliers	219	80	14	-	242	9 516	10 071
Sociétés	214	416	496	568	215	517	2 426
Fondations	478	2	478	-	222	150	1 330
Autres organismes sans but lucratif	15	-	-	2	-	222	239
Gouvernement	54	281	50	-	-	-	385
Famille de WWF (note 5 a)	2 641	-	-	-	-	-	2 641
Vente de produits, promotion d'événements et droits	-	11	50	-	21	1 006	1 088
Revenu de placement	2	8	2	-	-	129	141
	3 623	798	1 090	570	700	11 540	18 321
							20 198
Charges							
Conservation							
Mise en œuvre des programmes (notes 4 a) et 9)	4 483	2 771	1 385	958	1 028	651	11 276
Recherches et subventions	1 252	12	435	126	131	11	1 967
Sensibilisation à la conservation (note 9)	-	-	-	-	-	3 430	3 430
Lobbying	2	1	1	-	-	2	6
	5 737	2 784	1 821	1 084	1 159	4 094	16 679
Financement et administration (notes 4 a), 9 et 10)	-	-	-	-	-	5 587	5 587
	5 737	2 784	1 821	1 084	1 159	9 681	22 266
							21 086
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges avant les variations de la juste valeur des placements	(2 114)	(1 986)	(731)	(514)	(459)	1 859	(3 945)
Variations de la juste valeur des placements	-	-	-	-	-	(24)	(24)
							12
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges pour l'exercice	(2 114)	(1 986)	(731)	(514)	(459)	1 835	(3 969)
Soldes des fonds à l'ouverture de l'exercice	4 825	1 803	1 054	1 690	878	1 646	11 896
Virements interfonds (note 3)							
Fonds de fonctionnement	2 005	1 468	606	(235)	601	(4 445)	-
Fonds d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	(172)	(172)
Fonds de dons planifiés	14	25	-	-	25	1 396	1 460
Virement de la Fondation	-	-	46	41	41	1 210	1 338
	4 730	1 310	975	982	1 086	1 470	10 553
Soldes des fonds à la clôture de l'exercice	4 730	1 310	975	982	1 086	1 470	10 553
Fonds non affectés	-	-	-	-	-	1 470	1 470
Fonds affectés	4 730	1 310	975	982	1 086	-	9 083
	4 730	1 310	975	982	1 086	1 470	11 896

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers cumulés.

WWF-Canada

État cumulé des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2016

(en milliers de dollars)

	2016 \$	2015 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits) pour l'exercice	(2 389)	2 978
Éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	124	138
Variations de la juste valeur des placements	(275)	(1 444)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes débiteurs	(482)	169
Charges payées d'avance et autres actifs	(52)	(152)
Comptes créditeurs et charges à payer	237	(141)
	<hr/>	<hr/>
	(2 837)	1 548
Activités d'investissement		
Achats d'immobilisations corporelles	(172)	(22)
Cession (acquisition) de placements, montant net	141	70
	<hr/>	<hr/>
	(31)	48
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie au cours de l'exercice		
	(2 868)	1 596
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		
	<hr/>	<hr/>
	10 944	9 348
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		
	<hr/>	<hr/>
	8 076	10 944

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers cumulés.

(en milliers de dollars)

1 Mode de présentation

Ces états financiers cumulés sont les états financiers cumulés des deux entités, à savoir le Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada (le « Fonds ») et la Fondation du Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada Foundation (la « Fondation ») (collectivement appelés ci-après « WWF-Canada »). Le Fonds, organisme de bienfaisance enregistré au Canada, a été formé pour recueillir, gérer et distribuer des fonds auprès d'organismes ou de particuliers qui se consacrent à la conservation de la faune, de la flore, de la forêt, du paysage, de l'eau, du sol et d'autres ressources naturelles au Canada et ailleurs par l'entremise de travaux de recherche et d'enquête, de programmes de sensibilisation à tous les niveaux, d'information et de publicité, de travaux de coordination et de coopération avec d'autres intéressés, ou par tout autre moyen approprié. Organisme de bienfaisance enregistré au Canada, la Fondation est l'entité juridique responsable de la gestion des apports devant être maintenus dans des fonds en fiducie et d'autres fonds d'immobilisations déterminés par le conseil d'administration. Le Fonds et la Fondation ont respectivement été constitués le 16 mai 1967 et le 17 août 1982 par lettres patentes émises en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, sans capital-actions, et ont été maintenus le 22 juillet 2013 aux termes de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Le Fonds et la Fondation sont des organismes de bienfaisance enregistrés aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, par conséquent, sont exonérés de l'impôt sur le revenu. Le Fonds et la Fondation ont le même conseil d'administration.

Les états financiers audités de chacune des entités aux 30 juin 2016 et 2015 et pour les exercices clos les 30 juin 2016 et 2015 sont également disponibles.

2 Programmes de conservation

Le Canada possède 20 % de l'eau douce mondiale, trois océans, les plus longs littoraux que tout autre pays, ainsi que des terres naturelles abondantes entre ces océans. Les Canadiens partagent ces espaces avec environ 140 000 autres espèces connues et des dizaines de milliers d'espèces non identifiées.

Les programmes prioritaires de WWF-Canada en matière de conservation des océans, de l'Arctique et de la faune en eau douce visent ce qui suit :

- Des solutions de développement responsable qui protègent et conservent la faune.
- Des écosystèmes d'eau douce sains et solides sur lesquels toute la faune peut compter pour son habitat et les Canadiens, pour une eau potable sécuritaire et abondante.
- De l'énergie renouvelable qui protège l'habitat au niveau communautaire.
- Des pêches durables qui permettent à la faune et aux communautés de s'épanouir.
- Une protection adéquate et solide pour les zones marines et côtières qui sont cruciales pour les espèces et les communautés avoisinantes.
- Des citoyens engagés qui soutiennent la nature.

(en milliers de dollars)

- Des solutions de gestion de l'utilisation des terres qui protègent les espèces tout en facilitant la transition des Canadiens vers une économie à faible émission de carbone.

Conservation à l'échelle mondiale

À l'instar de nombre de Canadiens, WWF-Canada fait partie d'une famille d'envergure internationale. Dans le cadre de ses activités au Canada, l'organisme joue un rôle de premier plan dans la conservation des tigres et des léopards des neiges au Népal, et assure le leadership et le soutien canadiens qui permettront de mener à bien d'autres programmes et initiatives d'envergure mondiale ayant une importance pour le Canada et les Canadiens.

3 Principales méthodes comptables

Les états financiers cumulés de WWF-Canada ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« NCCOSBL »). La totalité des produits et des charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Constatation des produits

WWF-Canada comptabilise les apports selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

- Les apports grevés d'affectations sont constatés à titre de produits du fonds visé lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports sont constatés dans le fonds pertinent si le montant à recevoir peut être estimé de manière raisonnable et si son recouvrement est raisonnablement assuré. Les apports grevés d'affectations qui ne sont liés à aucun fonds affecté sont constatés dans le fonds de fonctionnement conformément à la méthode de report.
- Les apports non grevés d'affectations sont constatés à titre de produits du fonds non affecté lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.
- Le revenu de placement est constaté à titre de produits lorsqu'il est gagné. Les autres produits (tirés de la vente de produits, de la promotion d'événements et des droits) sont constatés lorsque le service est rendu ou le bien, vendu.

Fonds

- Fonds de fonctionnement

Les fonds de fonctionnement comprennent des apports grevés et non grevés d'affectations.

- Le fonds affecté représente les programmes prioritaires de l'organisme en matière de conservation ainsi que d'autres apports grevés d'affectations au titre de projets de conservation qui ne s'inscrivent pas dans un programme prioritaire.

(en milliers de dollars)

Certains programmes de conservation ne sont pas instaurés avant qu'une quantité appropriée de fonds particuliers ou de dons promis ne soient reçus. WWF-Canada planifie de manière à ce que les fonds particuliers disponibles et les dons promis reçus dépassent les charges connexes prévues pour les trois ou cinq mois à venir. En général, les fonds reçus sont utilisés dans les douze mois qui suivent, mais parfois ces fonds ont trait à des programmes et à des engagements pluriannuels et sont conservés pendant plus de douze mois.

- Le fonds de fonctionnement non affecté représente les revenus non grevés d'affectation et non dépensés. Dans la mesure où ils ne sont pas nécessaires au fonctionnement général, les revenus discrétionnaires sont virés, au besoin, pour financer divers projets des programmes de conservation.
- Fonds de dons planifiés
 - Le fonds de dons planifiés correspond aux montants reçus de legs provenant du programme de dons planifiés qui n'ont pas servi au financement des programmes de conservation en cours.
 - Tous les legs provenant du programme de dons planifiés sont initialement comptabilisés dans le fonds de dons planifiés. Les fonds affectés par les donateurs à des programmes particuliers sont virés aux fonds de fonctionnement affectés des programmes visés. À chaque exercice, le conseil d'administration établit le montant des fonds à affecter au fonds non affecté. Les montants restants sont considérés comme grevés d'affectations internes par le conseil d'administration pour un usage futur.

- Fonds d'immobilisations

- Fonds en fiducie et autres fonds d'immobilisations

Les fonds en fiducie et les autres fonds d'immobilisations correspondent aux biens donnés qui sont destinés à être détenus en fiducie et dans d'autres fonds d'immobilisations déterminés par le conseil d'administration (note 7).

- Fonds d'immobilisations corporelles

Le fonds d'immobilisations corporelles correspond au montant net de l'investissement de WWF-Canada en immobilisations corporelles, lesquelles sont mentionnées à la note 6. Les montants qui sont nécessaires à l'acquisition d'immobilisations corporelles ou qui représentent des immobilisations offertes sont virés du fonds non affecté général au fonds d'immobilisations corporelles et sont considérés comme grevés d'affectations internes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts auprès de banques ainsi que des placements très liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

(en milliers de dollars)

Actifs et passifs financiers

WWF-Canada évalue initialement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et charges à payer à la juste valeur; par la suite, ils sont évalués au coût après amortissement.

WWF-Canada évalue initialement à la juste valeur ses placements présentés dans l'état cumulé de la situation financière. Pour les évaluations subséquentes, WWF-Canada a choisi d'évaluer ses placements à la juste valeur et de comptabiliser les variations de la juste valeur dans les états cumulés des résultats et de l'évolution des soldes des fonds et des fonds de fonctionnement spécifiques et de l'évolution des soldes des fonds. Les coûts de transactions liés à l'acquisition et à la cession de placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Les actifs financiers, autres que ceux qui sont évalués à la juste valeur, sont soumis à un test de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière s'il existe un indice de dépréciation possible des actifs.

Placements à long terme

WWF-Canada classe ses placements selon leur usage prévu, plutôt que selon la composition et les dates d'échéance des placements sous-jacents. Même si WWF-Canada a la capacité de liquider une partie de ses placements à long terme à tout moment en raison de leur composition, ses administrateurs comptent en fait conserver les placements à long terme pendant plus d'un an, pour en tirer un revenu. Les placements à long terme ne sont détenus que pour obtenir un revenu de placement et non aux fins de l'exploitation. Les produits de la vente des placements à long terme ne sont pas retirés du portefeuille de placements, mais réinvestis pour acquérir des placements supplémentaires qui seront détenus pour en tirer un revenu.

Immobilisations corporelles

Les montants nécessaires à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont virés des fonds non affectés au fonds d'immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles acquises pour des projets internationaux particuliers sont comptabilisées en charges immédiatement à l'acquisition. Les œuvres d'art sont inscrites à l'actif, mais elles ne sont pas amorties étant donné que leur valeur augmente. Les immobilisations corporelles offertes sous forme de dons sont constatées à leur juste valeur estimative à la date de l'acquisition. Si la juste valeur ne peut être raisonnablement établie, l'immobilisation corporelle offerte sous forme de don est constatée à sa valeur nominale.

(en milliers de dollars)

Les immobilisations corporelles détenues aux fins des activités courantes sont inscrites à l'actif et amorties comme suit :

Mobilier et agencements	selon la méthode linéaire, sur huit ans
Améliorations locatives	selon la méthode linéaire, sur la durée du bail
Logiciels	selon la méthode linéaire, sur deux ans
Matériel informatique	selon la méthode linéaire, sur trois ans
Matériel de bureau	selon la méthode linéaire, sur trois ans

WWF-Canada examine régulièrement la valeur comptable de ses actifs à long terme. S'ils n'ont plus le potentiel d'utilité à long terme pour WWF-Canada, l'excédent de leur valeur comptable nette est comptabilisé à titre de charge dans l'état non cumulé des résultats et de l'évolution des soldes des fonds.

Contrats de location, charges locatives et avantages incitatifs à la location reportés

Les contrats de location sont comptabilisés à titre de contrats de location simple où les paiements de location sont initialement comptabilisés dans les charges locatives et ajustés sur une base linéaire sur la durée du contrat. L'écart entre la charge locative calculée sur une base linéaire et les paiements de location prévus au contrat est inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer.

Les avantages incitatifs à la location reportés sont constitués d'avantages en trésorerie que WWF-Canada a reçus des locataires aux termes des contrats de location. Les avantages incitatifs à la location sont amortis sur la durée du contrat de location connexe. La partie non amortie des avantages incitatifs à la location est incluse dans les comptes créditeurs et charges à payer.

Matériel et services offerts sous forme de dons

Le matériel et les services offerts sous forme de dons (dons en nature autres que les immobilisations corporelles) ne sont pas constatés dans l'état cumulé des résultats et de l'évolution des soldes des fonds. Le montant représentant l'espace publicitaire, le temps d'antenne et les services juridiques offerts sous forme de dons est présenté dans les notes annexes et basé sur l'information fournie par les fournisseurs de services respectifs. WWF-Canada reçoit également des services substantiels de la part de bénévoles, qui sont offerts sous forme de temps. Étant donné qu'il est difficile d'établir la valeur de ces services, ceux-ci ne sont pas reflétés dans les présents états financiers cumulés.

Devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de l'état cumulé de la situation financière. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'opération.

(en milliers de dollars)

Répartition des charges

WWF-Canada gère ses activités par service afin de maximiser l'efficacité et la productivité. Les services contribuent à plus d'une fonction et soutiennent les fonctions qui ont des répercussions sur l'ensemble des services. Lors de la présentation des résultats financiers, diverses répartitions sont effectuées, de manière appropriée et cohérente, afin de refléter le coût estimatif des activités qui contribuent aux objectifs et aux résultats de WWF-Canada.

Les coûts réels sont répartis selon les critères suivants :

- Frais de marketing et de financement

Les services de marketing et de financement soutiennent plusieurs secteurs, dont l'éducation, la sensibilisation à la conservation, la réduction de l'empreinte et le financement. Une tranche de ces frais est attribuée à la sensibilisation en fonction de l'objectif de la communication.

- Frais de communication

Le service des communications se concentre principalement sur la promotion des objectifs, des stratégies, des communications et des enjeux liés aux programmes de conservation. Les coûts sont répartis en fonction d'une estimation du temps alloué.

- Frais de soutien général

Les frais de ressources humaines sont répartis en fonction de l'effectif.

Les frais de financement, d'administration et de TI sont répartis en fonction d'une estimation des services affectés à la conservation et au financement.

Les frais liés aux installations et à l'infrastructure sont répartis en fonction d'une estimation du nombre de pieds carrés utilisés par chaque fonction.

Les frais de gestion générale sont répartis en fonction d'une estimation du temps alloué.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers cumulés conformément aux NCCOSBL, la direction doit faire des estimations et élaborer des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs et sur la présentation des éventualités à la date des états financiers cumulés, ainsi que sur les produits et charges durant l'exercice visé. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

WWF-Canada

Notes annexes

30 juin 2016

(en milliers de dollars)

4 Placements à long terme

	2016 \$	2015 \$
Titres à revenu fixe i)	8 710	8 045
Titres de capitaux propres	8 470	8 998
Fonds en gestion commune d'actions	654	657
	<hr/>	<hr/>
	17 834	17 700

- i) Les titres à revenu fixe se composent d'obligations et d'instruments du marché monétaire. Au 30 juin 2016, l'échéance de ces titres s'établissait entre septembre 2016 et décembre 2108 (entre septembre 2015 et décembre 2108, en 2015), les taux d'intérêt variant entre 0,75 % et 7,40 % (entre 1,20 % et 7,40 % en 2015).

Au 30 juin 2016, les placements comprennent un montant de 4 953 \$ CA (4 793 \$ CA en 2015) qui devra être réglé en dollars américains.

5 Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés sont effectuées dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant de la contrepartie établie et convenue par les apparentés.

- a) La famille de WWF représente un apparenté, car ses membres sont sous une influence notable commune en raison de leur relation avec World Wide Fund for Nature International (« WWF International »).

Au cours de l'exercice, WWF-Canada a reçu des montants de divers membres de la famille de WWF au titre du financement de projets, comme il est indiqué ci-dessous. Les sorties de fonds connexes sont inscrites à titre de subventions ou de charges liées à la mise en œuvre de programmes.

	2016 \$	2015 \$
International	877	913
Royaume-Uni	583	652
États-Unis	267	233
Belgique	126	224
Pays-Bas	523	195
Suède	222	157
Autres	43	-
	<hr/>	<hr/>
	2 641	2 374

WWF-Canada

Notes annexes

30 juin 2016

(en milliers de dollars)

Par suite de la convention sur l'organisation nationale (National Organization Agreement) conclue entre le Fonds WWF-Canada et WWF International en date du 6 juin 1995, le Fonds WWF-Canada verse des droits à WWF International, dont le siège social est à Gland, en Suisse, en contrepartie de services et d'avantages essentiellement liés à la mise en œuvre du programme de conservation et à la sensibilisation. Ces droits se sont établis à 1 739 \$ (1 594 \$ en 2015), dont 1 304 \$ (1 196 \$) sont pris en compte dans la mise en œuvre du programme de conservation et 435 \$ (398 \$ en 2015) dans le financement et l'administration.

- b) Au 30 juin 2016, le Fonds WWF-Canada avait des montants à recevoir de divers membres de la famille de WWF au titre du financement de projets et de dépenses remboursables qui s'élevaient à 4 \$ (7 \$ en 2015). Ces montants sont inclus dans les comptes débiteurs.

6 Immobilisations corporelles

	2016			2015
	Coût	Amortis- sement cumulé	Montant net	Montant net
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et agencements	482	416	66	100
Améliorations locatives	928	903	25	27
Logiciels	218	141	77	-
Matériel informatique	697	619	78	65
Matériel de bureau	165	153	12	18
Œuvres d'art	17	-	17	17
	<u>2 507</u>	<u>2 232</u>	<u>275</u>	<u>227</u>

Au cours de l'exercice, des actifs entièrement amortis ayant cessé d'être utilisés dont le coût initial était de 646 \$ (nul en 2015) ont été radiés.

WWF-Canada

Notes annexes

30 juin 2016

(en milliers de dollars)

7 Soldes des fonds en fiducie et autres fonds d'immobilisations

a) Le solde du fonds affecté à la clôture de l'exercice était constitué de ce qui suit :

			2016	2015
	Signatures Fund \$	Canadian Conservation Fund \$	Total \$	Total \$
Fonds grevé d'une affectation externe	368	-	368	368
Fonds grevé d'une affectation interne	141	4 233	4 374	5 179
	509	4 233	4 742	5 547

b) Les soldes des fonds de dotation à la clôture de l'exercice s'établissaient comme suit :

							2016
	200 Canadians Trust \$	"1001" Nature Trust \$	Beryl Ivey Fund \$	Brocklehurst- Jourard Education Fund \$	The Kenneth M. Molson Fund for Endangered Birds \$	The Sobey Fund for Oceans \$	Total \$
Dotations en capital	1 139	1 877	1 000	1 036	110	500	5 662
Revenu en dotations cumulées grevées d'affectations internes	1 426	1 350	-	-	-	-	2 776
Revenu en dotations cumulées grevées d'affectations externes	-	-	429	211	123	192	955
	2 565	3 227	1 429	1 247	233	692	9 393

WWF-Canada

Notes annexes

30 juin 2016

(en milliers de dollars)

							2015
	200 Canadians Trust \$	“1001” Nature Trust \$	Beryl Ivey Fund \$	Brocklehurst- Jourard Education Fund \$	The Kenneth M. Molson Fund for Endangered Birds \$	The Sobey Fund for Oceans \$	Total \$
Dotations en capital	1 139	1 777	1 000	1 036	110	500	5 562
Revenu en dotations cumulées grevées d'affectations internes	1 406	1 316	-	-	-	-	2 722
Revenu en dotations cumulées grevées d'affectations externes	-	-	411	202	121	194	928
	2 545	3 093	1 411	1 238	231	694	9 212

Les fonds sont investis de manière à procurer un revenu et à préserver le capital. Tous les ans, un pourcentage de la juste valeur moyenne des placements des deux exercices précédents de chacun des fonds est viré aux fonds de fonctionnement. En 2016, un montant de 448 \$ (435 \$ en 2015), soit environ 3,6 % (3,6 % en 2015), a été viré.

(en milliers de dollars)

Les informations détaillées sur les fonds sont les suivantes :

Fonds affecté – ce fonds regroupe des montants à utiliser dans un but précis fixé par le donateur ou par le conseil d'administration, ou selon ce qui est indiqué dans toute campagne de financement liée. Les informations détaillées sur le fonds sont les suivantes :

- **Canadian Conservation Trust**

Cette fiducie a été formée grâce à une campagne de souscription pour la protection des forêts tropicales humides, auxquels se sont ajoutés au fil des ans des legs non affectés et des apports. Les produits peuvent servir à contrebalancer les frais liés aux programmes de conservation. Le capital peut être affecté aux projets spéciaux, à la discrétion du conseil d'administration.

- **Signatures Fund**

Ce fonds se compose de trésorerie reçue de WWF International devant être utilisée pour augmenter le nombre d'adhésions. Les fonds sont disponibles pour payer les frais d'administration de WWF-Canada. Le capital peut servir à des activités de financement particulières, à la discrétion du conseil d'administration.

Endowment Capital Contributions Fund – ce fonds contient le total des apports en capitaux lorsque la principale dotation doit demeurer telle quelle. Les informations détaillées sur le fonds sont les suivantes :

- **200 Canadians Trust**

Cette dotation permanente correspond aux apports de particuliers qui s'intéressent à la conservation du patrimoine naturel du Canada. Les produits peuvent servir à contrebalancer les frais d'administration du Fonds WWF-Canada. Les particuliers peuvent en devenir membres seulement s'il y a des postes vacants en fournissant un apport de 5 \$.

- **“1001” Nature Trust**

Cette dotation permanente a été créée comme un programme de WWF International visant à promouvoir la cause de la conservation. Les dons subséquents sont aussi placés dans la fiducie. Les produits servent à assumer une partie des frais d'administration de WWF-Canada.

- **Beryl Ivey Fund**

Le Beryl Ivey Fund a été créé à titre de dotation permanente en 2008 grâce à un don de la succession de Beryl Ivey, ancienne membre du conseil d'administration qui a donné son appui à WWF-Canada durant de nombreuses années. Les produits sont affectés à des projets de conservation de la zone carolinienne du sud-ouest de l'Ontario.

WWF-Canada

Notes annexes

30 juin 2016

(en milliers de dollars)

- **Brocklehurst-Jourard Education Fund**

Ce fonds correspond à un don provenant de la succession de Marilyn Anne Brocklehurst-Jourard, à partir duquel une dotation permanente a été établie. Il génère des produits qui sont attribués au programme éducatif du Fonds WWF-Canada, lequel s'adresse aux enfants de quatre à quatorze ans et porte principalement sur la protection et la préservation des animaux sauvages et de leur habitat.

- **The Kenneth M. Molson Fund for Endangered Birds**

Cette dotation permanente a été établie en 1997 et a reçu des apports annuels durant cinq ans, soit jusqu'en 2001. Les autres fonds proviennent de WWF-Canada, dont l'apport compte pour 50 %. Les produits du fonds servent aux projets de sauvegarde des espèces d'oiseaux en voie de disparition.

- **The Sobey Fund for Oceans**

The Sobey Fund for Oceans a été créé à titre de dotation permanente en 2011 grâce à un don de la Donald R. Sobey Foundation. Les produits servent au Programme marin de WWF-Canada dans la région Atlantique, qui vise à catalyser le leadership et l'innovation en matière d'utilisation renouvelable des océans. Plus particulièrement, il permet à des étudiants d'acquérir de l'expérience de travail auprès de WWF-Canada et, de concert avec l'Université Dalhousie, d'obtenir des bourses d'études en conservation des océans.

Endowment Cumulative Restricted Income Fund – ce fonds regroupe les revenus de placement nets cumulés non distribués sur les dotations en capital, y compris les revenus grevés d'affectations externes qui reflètent les affectations initiales dont sont grevées les dotations, ainsi que les revenus qui ont été grevés d'affectations internes par le conseil d'administration.

8 Dons en nature

Tout au long de l'exercice, WWF-Canada reçoit des dons en espace publicitaire et en temps d'antenne pour ses programmes de conservation, de même que des dons en services juridiques. Les valeurs approximatives de ces dons, basées sur les informations fournies par les fournisseurs de services respectifs, qui n'ont pas été comptabilisées dans les états cumulés des résultats et de l'évolution des soldes des fonds et des fonds de fonctionnement spécifiques et de l'évolution des soldes des fonds, s'établissent comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Sensibilisation à la conservation	1 046	-
Financement et administration	2 071	2 525

Au cours de l'exercice, les dons en services juridiques se sont élevés à 32 \$ (68 \$ en 2015).

WWF-Canada

Notes annexes

30 juin 2016

(en milliers de dollars)

9 Répartition des charges

Lors de la présentation des résultats financiers, diverses répartitions sont effectuées, de manière appropriée et cohérente, afin de refléter le coût estimatif des activités qui contribuent aux objectifs et aux résultats de WWF-Canada (voir la note 3 pour les critères de répartition).

Les charges de financement et d'administration figurant à l'état cumulé des résultats et de l'évolution des soldes des fonds sont présentées après les répartitions suivantes :

	2016 \$	2015 \$
Frais de marketing, de financement et de communication liés à la sensibilisation	3 430	3 092
Frais de soutien général liés à la mise en œuvre de programmes	1 428	1 037

10 Financement et administration

Les frais de financement et d'administration sont composés de frais de financement de 5 125 \$ (5 149 \$ en 2015) et de frais d'administration de 844 \$ (911 \$ en 2015).

11 Engagements

WWF-Canada prend en location du matériel de bureau et des locaux aux termes de divers contrats de location. Les paiements annuels futurs conformément aux contrats actuellement en vigueur s'établissent comme suit :

	\$
2017	355
2018	279
2019	275
2020	277
2021	261
Par la suite	480
	<hr/>
	1 927
	<hr/>

(en milliers de dollars)

12 Opérations avec des membres du conseil

Les administrateurs de WWF-Canada ne reçoivent aucune rémunération de WWF-Canada pour leurs fonctions à titre de membres du conseil.

De plus, WWF-Canada n'a versé aucun paiement pour des produits ou services à des membres du conseil ou à des sociétés dont un membre du conseil est le propriétaire. Aucun paiement (18 \$ en 2015) n'a été versé à une société ouverte dont un des cadres dirigeants est un membre du conseil.

13 Risques financiers

Gestion du risque d'investissement

WWF-Canada investit dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres. Les gestionnaires de placements de WWF-Canada doivent respecter les politiques relatives à ces placements, lesquelles sont revues régulièrement par le comité d'audit, des finances et de placement. Les activités d'investissement de WWF-Canada l'exposent à divers risques, dont le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Risque de marché

Les placements de WWF-Canada peuvent l'exposer au risque de marché, lequel s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

- Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

- Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

- Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

WWF-Canada

Notes annexes

30 juin 2016

(en milliers de dollars)

WWF-Canada gère le risque de marché auquel elle est exposée en évaluant régulièrement le rendement de chaque placement et en s'assurant que les gestionnaires de placements respectent les politiques d'investissement établies.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit découle de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des comptes débiteurs de WWF-Canada. WWF-Canada estime toutefois ce risque négligeable, étant donné les contreparties en cause.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que WWF-Canada soit incapable d'honorer ses engagements au moment où elle doit le faire. WWF-Canada gère ce risque en évaluant régulièrement ses besoins de flux de trésorerie et en veillant à ce que les gestionnaires de placements soient en mesure de dénouer des positions afin de combler ses besoins de liquidités.